

PLAN-LES-OUATES TENNIS ACADEMY

1. INSCRIPTIONS

1.1 Inscriptions aux cours

Les inscriptions aux cours se font au moyen du bulletin d'inscription. Veuillez remplir le bulletin de manière complète et lisible, et nous le renvoyer par courrier ou par email.

Afin de faciliter notre organisation et de donner la possibilité à chacun de pouvoir suivre des cours et entraînements, nous vous prions de nous retourner votre inscription pour l'année ou pour la session désirée avant le 10 août 2019.

Compte tenu du nombre limité de places, priorité sera donnée aux juniors qui s'inscrivent aux cours pour toute l'année scolaire, aux membres du TC Plan-les-Ouates et aux habitants de la commune de Plan-les-Ouates.

Une fois votre inscription reçue, nous vous enverrons par email, une confirmation de votre inscription, ainsi qu'une facture accompagnée d'un ou plusieurs bulletins de versement par courrier postal. Nous vous prions aussi de bien vouloir respecter les délais de paiement afin d'éviter des démarches administratives superflues et des frais supplémentaires.

En cas de différence de nom entre les parents et l'enfant, pour les familles recomposées par exemple, nous vous prions de bien vouloir indiquer le nom de l'enfant et celui du parent responsable sur le bulletin d'inscription.

1.2 Inscriptions par email ou par internet

Vous avez la possibilité d'effectuer votre inscription par email, au moyen du formulaire d'inscription disponible sur notre site web (fichier à télécharger).

Au cas où vous opteriez pour une inscription manuscrite, nous vous prions de bien vouloir la remplir le plus lisiblement possible, de préférence en lettres majuscules.

2. RABAIS ET SUBVENTIONS

2.1 Rabais famille

Le rabais famille est accordé à l'élève d'une même famille (même nom et habitant sous le même toit) dont le montant de facture est le plus bas.

Pour les élèves inscrits en Mini-Tennis, en Initiation, ou en Evolution: le 2^{ème} élève bénéficie d'un rabais de 10% pour les suivants le rabais est de 20 %.

2.2 Membres du Tennis Club Plan-les-Ouates

Les élèves qui suivent des cours Evolution à Plan-les-Ouates Tennis Academy sont membres gratuitement du TC Plan-les-Ouates pendant toute la durée de leur inscription.

Ils reçoivent gratuitement, **uniquement** s'ils le demandent à la direction, des coordonnées *membre TC Plan-les-Ouates*, leur donnant accès aux courts du club en dehors de leurs cours et entraînements (selon le règlement de l'utilisation des courts du TC Plan-les-Ouates).

PLAN-LES-OUATES TENNIS ACADEMY**3. CONDITIONS DE PAIEMENTS****3.1 Période année scolaire**

Les inscriptions pour l'année scolaire sont payables en un, deux ou trois versements, à 30 jours à compter de la date de facturation, puis régulièrement chaque mois. En cas d'inscription après le 15 septembre 2019, le premier paiement doit être effectué avant le 30 septembre 2019.

3.2 Période d'automne

Les inscriptions pour la période *Automne* sont payables en un versement, à 30 jours à compter de la date de facturation. En cas d'inscription après le 15 septembre 2019, le premier paiement doit être effectué avant le 30 septembre 2019.

3.3 Période hiver

Les inscriptions pour la période *Hiver* sont payables en un ou deux versements à 30 jours à compter de la date de facturation. Le solde de la facture doit impérativement être acquitté le mois suivant. En cas d'inscription après le 15 octobre 2019, le premier paiement doit être effectué avant le 30 octobre 2019.

3.4 Période de printemps

Les inscriptions pour la période de *Printemps* sont payables en 1 versement, à 30 jours à compter de la date de facturation. En cas d'inscription après le 28 mars 2020, le premier paiement doit être effectué avant le 15 avril 2020 .

3. CONDITIONS DE PAIEMENTS**3.5 Inscriptions en cours d'année**

Paiement en un versement à 30 jours à compter de la date de facturation.

3.6 Juniors domiciliés en France voisine

Les parents de juniors domiciliés en France n'ont pas la possibilité de payer en jours après la date de facturation.

3.7 Montant total de plus de CHF 1'500.-

Les familles qui ont un montant total facturé de plus de CHF 1'500.00.- ont la possibilité de payer en 10 mensualités (la dernière mensualité doit être versée au plus tard au 28 juin 2020).

3.8 Retards de paiement

En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé cinq jours après l'échéance de la facture et aucun frais de rappel n'est compté.

Si votre paiement ne nous parvient pas à la date d'échéance du rappel, un deuxième rappel, payable sous 10 jours, vous sera envoyé.

En cas de troisième rappel, des frais de CHF 20.00.- seront comptés.

Si vous avez des difficultés de paiement, nous vous remercions de nous écrire par email à academy@tcplo.ch ou de nous téléphoner au 022 / 794 21 44 dans les plus brefs délais, afin de trouver ensemble un arrangement.

PLAN-LES-OUATES TENNIS ACADEMY**3. CONDITIONS DE PAIEMENTS****3.9 Annulations et frais**

Pour toute inscription annulée après le 9 septembre 2019, le montant total de la facture reste dû.

En cas d'abandon en cours d'année le prix ne sera pas adapté. En cas d'accident ou de maladie de plus d'un mois consécutif, et sur présentation d'un certificat médical, le montant de la période d'absence sera calculé au prorata et transformé en bon nominatif pour la saison 2020-2021, pour un package égal ou supérieur de celui de la saison 2019-2020. Nous vous remercions de nous informer par écrit de votre décision d'arrêter une période de cours ou d'annuler une inscription. Le Tennis Club de Plan-les-Ouates se réserve le droit d'une visite médicale auprès du médecin officiel de l'académie.

3.10 Annulation d'un cours privé (ou *sparring*) Juniors et Adultes

Tous les cours privés adultes annulés moins de 24 heures à l'avance seront dus intégralement. Les cours Juniors privés annulés moins de 24 heures à l'avance ne seront pas rattrapés.

3.11 Rattrapage des cours privés (ou *sparring*) Juniors

Le rattrapage des cours privés (ou *sparring*) Juniors est limité à 5 cours durant l'année scolaire.

Les cours collectifs seront rattrapés une seule fois durant la semaine de réserve.

4. ASSURANCES**4.1 Maladie et accidents**

Les élèves sont tenus d'être assurés personnellement contre la maladie et les accidents.

4. ASSURANCES**4.2 Responsabilité civil**

Les élèves sont tenus d'avoir une assurance responsabilité civile.

4.3 Vol et perte de matériel

Les élèves sont responsables de leurs affaires. Ils doivent veiller à être correctement assurés pour ces risques. Plan-les-Ouates Tennis Academy décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

5. ORGANISATION DES COURS**5.1 Nombre d'élèves par cours**

<i>Parents-Enfants</i>	6 élèves minimum -10 maximum -1 entraîneur.
<i>Mini-Tennis</i> :	8 élèves maximum par moniteur ou entraîneur.
<i>Initiation</i> :	6 élèves maximum par moniteur ou entraîneur.
<i>Tennis Evolution</i> :	6 élèves maximum par moniteur ou entraîneur.

Pour les entraînements de *condition physique*, le nombre d'élèves par cours peut être plus important.

5.2 Durée des cours

<i>Parents-Enfants</i>	45 minutes
<i>Mini-Tennis</i> :	45 minutes.
<i>Initiation</i> :	60 minutes.
<i>Tennis Evolution</i> :	60 minutes.
<i>Compétition</i> :	La durée des cours et entraînements varie suivant les programmes choisis.

Pour plus de détails, demander des renseignements à la personne responsable des inscriptions à academy@tcplo.ch.

PLAN-LES-OUATES TENNIS ACADEMY**5. ORGANISATION DES COURS****5.3 Lieux des cours**

Cours et entraînements de tennis :

TC Plan-les-Ouates (sous les bulles en hiver).

Salles de gym : école de Champ - Joly (anciennement Vélodrome) et école Stitelmann (Plan-les-Ouates) ou dans un lieu adapté le cas échéant.

Cours et entraînements de condition physique :

TC Plan-les-Ouates (sous les bulles en hiver).

Salles de gym : école de Champ - Joly (anciennement Vélodrome), école Stitelmann (Plan-les-Ouates), et autres salles de gymnastique éventuelles et en extérieur.

5.4 Dates sans cours et jours fériés

Les cours et entraînements n'ont pas lieu durant les vacances scolaires Genevoises (sauf le samedi du début des vacances).

Ils n'ont pas lieu lors des jours fériés suivants : Jeûne Genevois, Ascension, 1^{er} mai et Lundi de Pentecôte.

5.5 Dates de réserve

Certains jours de l'année scolaire sont prévus comme «dates de réserve» pour remplacer certains cours qui n'auraient pas pu avoir lieu. Ainsi, il n'y a pas de cours à ces dates de réserve, sauf si des cours doivent être rattrapés à cause du mauvais temps.

Les dates de réserve pour l'année 2019-2020 sont les suivantes :

Du 14 octobre 2019 au 19 octobre 2019.

Du 6 avril 2020 au 11 avril 2020.

Du 22 juin 2020 au 27 juin 2020.

Les cours non rattrapés après les dates de réserve seront annulés.

6. PHOTOS ET VIDEOS / DROIT SUR IMAGE

Afin d'assurer la promotion de ses activités, Plan-les-Ouates Tennis Academy se réserve le droit de publier des photos et vidéos des élèves inscrits dans ses différentes brochures de présentation, sur son site web et sur sa page Facebook. Au cas où vous vous y opposeriez, nous vous remercions de nous préciser clairement votre objection ou de l'indiquer expressément dans les remarques du bulletin d'inscription.



PLAN-LES-OUATES TENNIS ACADEMY

Merci d'écrire lisiblement.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Localité : _____

Tel domicile : _____ Natel élève : _____

Natел mère : _____ Natel père : _____

Email mère : _____

Email père : _____

Ecole de l'élève : _____

Degré au 01.09.2019 : _____ Ecole le mercredi matin : oui non

Niveau de jeu : Jamais joué Débutant Moyen Avancé Licencié

Remarques :

Modalités de paiement : 1 2 3 10 mensualités*

* Seulement si le montant est supérieur à CHF 1'500.00.-

Par votre signature, vous certifiez avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et vous vous engagez à les respecter. La signature du représentant légal pour les mineurs est obligatoire. Si l'élève est majeur, nous le prions de bien vouloir signer ci-dessous également.

Signature du représentant légal : _____

Signature de l'élève majeur(e) : _____

JE M'INSCRIS AU(X) PROGRAMME(S) DE COURS SUIVANT(S) :
Mettre une croix devant la ou les catégories choisies, devant le ou les cours
choisis ainsi que devant la période de cours choisie.

PARENTS - ENFANTS

Mercredi 9h15 - 10h00

Période(s): Année Automne Hiver Printemps

MINI-TENNIS

Option : Une fois par semaine Deux fois par semaine

Jour(s): Lundi 17h50 Mardi 17h50 Mercredi 10h15 - 11h00

Mercredi 11h05 - 11h50 Jeudi 17h50

Période(s): Année Automne Hiver Printemps

INITIATION

Option : Une fois par semaine Deux fois par semaine

Jour(s): Lundi 17h35 Mardi 17h35

Mercredi 10h00 - 11h00 Mercredi 11h00 - 12h00

Jeudi 17h35 Année

ÉVOLUTION

Option : Une fois par semaine Deux fois par semaine

Trois fois par semaine Quatre fois par semaine

Jour(s): Mercredi après-midi Samedi

Les cours peuvent vous être proposés les autres jours de la semaine, en fonction des groupes.

CONDITION PHYSIQUE

Option : Une fois par semaine Deux fois par semaine

COMPÉTITION

Le programme Compétition se fait sur mesure en collaboration avec le responsable du mouvement junior.

Vous recevrez une confirmation de votre inscription dans les 15 jours qui suivent la réception de celle-ci par notre secrétariat.

Inscription à retourner à :

PLAN-LES-OUATES Tennis Academy | Ch. des Petites-Fontaines 11 | 1228 Plan-les-Ouates

Email : academy@tcplo.ch | Web : www.tcplo.ch